

Communiqué de presse En période de confinement, notre protestation continue !

Ce 20 mars 2020 nous devons nous rassembler Place du Palais Royal, comme chaque 3^{ème} vendredi du mois depuis exactement 12 ans, pour composer pendant une heure un cercle de silence.

Notre Cercle de Silence s'est constitué pour la 1^{ère} fois, à la suite des Frères Franciscains de Toulouse, le 21 mars 2008, à l'initiative de plusieurs mouvements et associations (RESF, Réseau franciscain Gubbio, CIMADE, MIR, CCFD-TS, FEP, LDH, entre autres) , sur la base de [notre texte d'appel](#) inchangé jusqu'ici,

**pour dénoncer les traitements inhumains subis
par les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile,
les mineurs isolés laissés à la rue**

**Traitements inhumains et violations des droits
qui, malgré nous, sont exercés en notre nom**

Nous avons choisi de nous exprimer, non par des manifestations bruyantes, mais par le Silence. **Un silence habité par notre cri de protestation, à travers lequel nous disons :**

Non aux traitements inhumains envers les migrants !

**Non aux lois contraires aux conventions internationales et
aux lois morales reconnues par toutes les cultures !**

La rétention, déjà inadmissible en temps normal, l'est encore plus en cette période de crise sanitaire. Même dans les textes qui l'encadrent, la rétention administrative ne doit durer que le temps nécessaire à l'éloignement de la personne concernée. Or, avec les frontières qui se ferment, il n'existe plus de perspective de renvoi. **Dans ce contexte, la rétention ne se justifie plus.** Alors, nous joignons nos voix à [celles des associations qui ont déjà tiré la sonnette d'alarme](#) et comme elles **nous demandons la libération des personnes retenues, ainsi qu'un accueil correct des personnes actuellement à la rue,** leur permettant de respecter les mesures sanitaires et de protéger leur santé.

Nous avons été contraints d'annuler ce cercle du 20 mars du fait des mesures gouvernementales, mais **en témoignage de leur détermination, les personnes signataires de cet appel, à Paris et dans toute la France, s'engagent chacune à rester en silence chez elles pendant une heure, et à y inviter leurs proches, le mardi 31 mars de 18h30 à 19h30,** et à renouveler cette initiative chaque dernier mardi du mois pendant toute la durée du confinement.

*« Notre conscience ne pouvait l'accepter,
et nous dénonçons ces traitements envers ces personnes pour le
seul fait
d'être entrées en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.
Notre Humanité est blessée par de telles actions ». Alain
RICHARD*